

Québec, le 12 décembre 2024

Conseil Supérieur de l'éducation du Québec :

Événement pour marquer son 60^e anniversaire

Discours : Repenser l'éducation pour un avenir équitable et durable

Borhene Chakroun

Directeur des Politiques et Systèmes d'Apprentissage Tout au Long de la Vie, UNESCO

Madame Monique Brodeur, Présidente du Conseil Supérieur de l'Éducation,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Supérieur de l'Éducation,

Mesdames et messieurs,

Je vous remercie pour cette invitation à participer aux célébrations du 60^e anniversaire du Conseil supérieur de l'éducation.

À l', UNESCO, nous suivons de près vos travaux et apprécions les relations de coopération nouées avec le Conseil grâce à l'engagement de Madame Brodeur et de son équipe et la convergence de nos centres d'intérêt ainsi que l'alignement de nos objectifs et valeurs.

Vos travaux concernant les cadres nationaux de certifications, les enjeux pédagogiques et éthiques de l'intelligence artificielle générative, les enjeux de la profession enseignante et autres chantiers sont une référence pour nous. En réalité, le conseil supérieur lui-même est un exemple de référence pour nous d'une gouvernance de l'éducation démocratique et participative.

Mesdames et messieurs,

Dans un monde marqué par des incertitudes profondes, le rapport phare de l'UNESCO, « Repenser nos futurs ensemble : un nouveau contrat social pour l'éducation », trace une vision audacieuse pour renouveler l'éducation afin de relever les défis contemporains.

Ce rapport nous rappelle que l'avenir n'est pas prédéterminé. De nombreuses voies sont possibles, et l'éducation est un levier essentiel pour aider l'humanité à naviguer cette période de transformation.

L'appel à un nouveau contrat social repose sur la nécessité urgente de réparer les injustices passées tout en réinventant une éducation capable de façonner un avenir plus équitable, durable et juste.

Bien que des progrès remarquables aient été réalisés au cours du siècle dernier en termes d'accès, de qualité et de parité entre les genres, ces avancées restent inégales, souvent ancrées dans des exclusions historiques, par exemple des minorités, des couches sociales les plus défavorisées, des localités ou des genres.

Si les modèles éducatifs conventionnels continuent de reproduire les mêmes injustices et exclusions qu'ils étaient censés surmonter, nous risquons de célébrer des progrès incomplets. Par exemple, accélérer « plus de la même chose » sans traiter les déséquilibres structurels ne ferait qu'élargir les écarts existants. Nous devons poser des questions difficiles sur ce qu'il convient de continuer à faire en éducation, ce qu'il faut abandonner et ce qu'il faut réinventer de manière créative.

Par ailleurs, des défis globaux tels que le changement climatique, les conflits armés, la crise de la démocratie, les impasses du modèle capitaliste et la disruption technologique exigent que nous réimaginions nos relations avec autrui, avec notre planète et avec la technologie.

Le rapport de l'UNESCO propose cinq priorités essentielles :

1. Repenser l'éducation et ses finalités.
2. Encourager des pédagogies de coopération et de solidarité.
3. Réimaginer les curricula pour intégrer des compétences adaptées aux défis actuels.
4. Redéfinir l'enseignement comme une profession collaborative.
5. Redessiner les espaces d'apprentissage pour les connecter davantage aux communautés.

Pour l'UNESCO, l'éducation, est reconnue comme un droit humain fondamental, elle doit être envisagée sous l'angle de l'apprentissage tout au long de la vie.

Il s'agit d'un parcours qui débute dès l'enfance et qui ne se termine pas, car l'éducation c'est la vie disait Dewey.

Cet apprentissage va au-delà des salles de classe, englobant des contextes formels, non formels et informels, dans des lieux aussi divers que l'école, le milieu de travail ou même les environnements numériques.

Cependant, aujourd'hui encore, des groupes restent marginalisés en raison de leur genre, de leur statut socio-économique ou de leur handicap. Remédier à ces exclusions est indispensable pour bâtir des sociétés justes et équitables.

Nous devons construire une éducation inclusive qui valorise donc les divers modes d'apprentissage et de savoir, indispensables pour élargir notre compréhension du monde.

Ce monde est marqué aujourd'hui par l'essor rapide de l'intelligence artificielle (IA), illustré par des outils comme ChatGPT, et qui transforment profondément l'éducation.

Nous sommes d'accord que l'IA offre des possibilités inédites, allant de l'individualisation des parcours, à l'analyse efficace des données éducatives. Cependant, elle pose aussi des risques, notamment en creusant les inégalités numériques et des questions d'éthique et de vie privée.

L'UNESCO a adopté en 2021 la « Recommandation sur l'éthique de l'intelligence artificielle », un cadre mondial pour garantir que l'IA respecte les droits humains, la transparence et l'équité.

Pour éviter que l'IA n'aggrave les écarts, il est crucial d'investir dans des infrastructures éducatives solides et surtout dans la formation des enseignants pour qu'ils puissent intégrer ces outils dans leurs pratiques. C'est pourquoi notre priorité a été de développer un cadre des compétences des IA des enseignants et des apprenants.

Il me semble que, dans cette nouvelle ère, l'éducation doit dépasser l'accumulation de connaissances pour promouvoir des compétences que l'IA ne peut imiter ni reproduire : créativité, pensée critique, adaptabilité, empathie et collaboration. Il s'agit également de renforcer les compétences socioémotionnelles, en aidant les apprenants à interagir de manière responsable avec la technologie tout en protégeant leur bien-être.

Mais alors l'exercice que vous conduisez aujourd'hui me semble important : lire le passé pour écrire l'avenir ?

Permettez-moi de me focaliser sur l'enseignement supérieur dans ce contexte.

L'enseignement supérieur joue un rôle irremplaçable dans la construction de sociétés plus durables, résilientes, pacifiques et équitables. De plus, de nombreux domaines d'études spécialisés apportent des contributions inestimables à la création d'un avenir qui sert à la fois les populations et la planète.

Cependant, il doit évoluer pour devenir plus inclusif, flexible et collaboratif. Cela implique de mon point de vue quatre formes de transformation majeure :

1. Une coopération plutôt qu'une concurrence autour des classements.
2. Une meilleure reconnaissance de parcours variés d'apprentissage, y compris la validation des acquis de l'expérience et les microcertifications.
3. Une approche transdisciplinaire qui prépare des citoyens engagés face aux défis mondiaux.
4. Une internationalisation raisonnée qui favorise la mobilité des étudiants et chercheurs, mais une mobilité équilibrée.

Permettez-moi d'élaborer autour de ces quatre points.

Premièrement, à l'UNESCO, nous sommes pleinement conscients des disparités importantes entre les systèmes d'enseignement supérieur à travers le monde. Certains sont bien développés, tandis que d'autres peinent encore à répondre aux besoins d'une population jeune en pleine expansion. Cependant, quels que soient les systèmes, il est évident que l'un des axes essentiels pour progresser est de renforcer l'interopérabilité et la complémentarité entre les établissements d'enseignement supérieur.

Plutôt que de se faire concurrence, les universités ont tout à gagner à exceller dans leurs domaines d'expertise respectifs, à coopérer et à échanger des ressources, afin de garantir aux étudiants la meilleure éducation postsecondaire possible. C'est l'objectif de notre programme des Chaires UNESCO et UNITWIN.

Deuxièmement, Pour surmonter ces défis, l'accès à l'enseignement supérieur doit être flexible et inclusif, en reconnaissant les apprentissages antérieurs et les formes variées de certification, comme les microcertifications, pour s'adapter à la diversité des parcours des apprenants. Les établissements d'enseignement supérieur doivent également assumer leur rôle dans la promotion de l'apprentissage tout au long de la vie, en offrant des opportunités à un large éventail de groupes cibles, y compris ceux qui cherchent à se reconverter, à se perfectionner ou à acquérir de nouvelles compétences à l'âge adulte. En agissant ainsi, ils peuvent garantir que l'éducation reste accessible, pertinente et en phase avec les besoins évolutifs des individus et de la société dans un monde en rapide transformation, tout en élargissant leurs publics.

Troisièmement, L'UNESCO s'engage à soutenir la diversité au sein des systèmes d'enseignement supérieur et identifie plusieurs lignes de transformation nécessaires. Par exemple, il est essentiel de passer d'une approche disciplinaire à une orientation holistique et transdisciplinaire, afin de former des professionnels polyvalents et des citoyens engagés, capables de réfléchir et de résoudre les défis mondiaux complexes. De

plus, les fonctions de l'enseignement supérieur ne se limitent pas à l'éducation. Deux autres missions importantes doivent être prises en compte : la recherche et l'engagement communautaire. Cette dernière mission a souvent été négligée dans de nombreux contextes. Ces stratégies peuvent non seulement aider à atténuer les tensions démographiques et financières actuelles, mais aussi préparer les établissements à jouer un rôle plus actif au sein des communautés et des sociétés.

Enfin, un point important concerne l'internationalisation et la mobilité des étudiants. Les universités devraient envisager d'élargir les opportunités de mobilité étudiante, par exemple en coopérant avec des régions où les besoins en enseignement supérieur sont particulièrement pressants, comme l'Afrique et les régions arabes. Les cadres de certifications et d'assurance qualité sont essentiels pour une transparence et visibilité des systèmes. La convention mondiale de l'UNESCO constitue un vecteur clé pour faciliter cette mobilité. Nous attendons donc avec impatience la ratification par le Canada de la Convention Mondiale.

Mesdames et messieurs,

L'éducation est notre outil le plus puissant pour façonner un avenir équitable, durable et pacifique.

L'éducation est – et doit rester – un bien public et un bien commun, ancrée dans les principes des droits humains, de justice sociale, de dignité et de diversité culturelle.

Mais cela nécessite des efforts collectifs, de l'innovation et un engagement envers des valeurs communes.

Rejoignez l'appel de l'UNESCO à créer un nouveau contrat social pour l'éducation, pour que chaque individu puisse contribuer à un avenir qui profite à tous.

Meilleurs vœux pour le 60^e anniversaire du Conseil Supérieur de l'Éducation.

Je vous remercie.

Borhene Chakroun

Directeur (D-1) de la Division pour les politiques et les systèmes d'apprentissage tout au long de la vie dans le Secteur de l'éducation UNESCO.

Titulaire d'un master en ingénierie, obtenu en 1991 de l'Université de Saint-Pétersbourg (Russie), d'un master en sciences de l'éducation obtenu en 2004 de l'Université Pierre Mendès France à Grenoble (France) et d'un doctorat en administration de l'éducation obtenu en 2009 de l'Université de Bourgogne à Dijon (France).